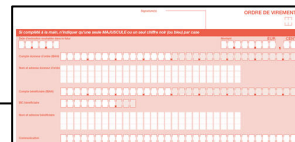


Taxes immondiées & eaux usées 2014

Comment payer et obtenir les sacs gratuits ?

Attention

Pour des raisons de sécurité, les paiements effectués directement sur un de nos comptes bancaires seront favorisés par l'octroi de **20 sacs bleus**.



1. Paiement par VIREMENT par votre banque.

Sans
frais

- ☞ Dater et signer le bulletin de virement annexé à la taxe et remettre-le à votre banque.
- ☞ Dès réception du paiement de votre taxe sur notre compte, nous vous ferons parvenir, dans les 15 jours, un bon d'échange avec lequel vous obtiendrez vos sacs dans un des points de distribution renseignés ci-dessous.



2. Paiement par BANCONTACT / MISTER CASH.

Sans
frais

Si vous payez avec votre carte bancaire par BANCONTACT au guichet du service des finances à Mouscron ainsi que dans les antennes de Luigne, Herseaux et Dottignies, les sacs vous seront remis immédiatement.



Points de distribution des sacs gratuits

- **Service des Stewards** (Ancien Commissariat de Police) à Mouscron Rue des Résistants du lundi au samedi de 8h à 17h30 et dans les antennes administratives de Luigne, Herseaux et Dottignies du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00 **jusqu'au 31/12/2014**.
- Antennes administratives du Mont-à-Leux - Grand Rue, 37 à Mouscron et du Tuquet - Rue des Combattants, 20 B à Mouscron le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 **jusqu'au 30/06/2014**.

Pour tout paiement reçu après le 18/04/2014, les sacs gratuits ne seront plus octroyés.